

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 301 16 janvier 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

La liberté contre les libertés

« Dans l'intérêt du maintien de l'ordre, condition d'une activité profitable pour l'enseignement et la recherche », le bureau du Sénat a exclu deux étudiants de l'Université de Berne jusqu'à la fin de l'année académique. Une procédure disciplinaire est en cours contre 42 autres étudiants.

Cette sanction suit de près la condamnation par un tribunal bernois de quatre étudiants, l'un à 30 jours d'arrêts fermes et à l'interdiction du territoire pendant trois ans, les autres à des peines assorties du sursis. Telles sont les suites données au chahut d'une conférence du commandant de corps Hirschy à l'Université et à l'occupation pacifique de l'Institut de sociologie pour protester contre la nomination contestable de deux professeurs.

Intervention de la police en tenue de combat dans les locaux universitaires, lourdes condamnations, nouvelle interprétation du règlement d'immatriculation qui permet de refuser pendant deux ans l'entrée de la haute école à des étudiants condamnés à des peines de prison (on espère ainsi décourager les objecteurs de conscience); les autorités bernoises utilisent les grands moyens pour museler l'opposition universitaire.

L'observateur attentif, celui qui ne se contente pas des grands titres de la presse d'information, a pu constater des atteintes multiples à la liberté d'expression tout au long de l'année écoulée. Interventions plus subtiles que celles des autorités bernoises, mais pas moins réelles : arrestations et détentions arbitraires de distributeurs de tracts, saisie de journaux, lourdes amendes infligées à des publications contestataires, fouilles de domicile sans mandat de perquisition.

Plusieurs enseignants ont perdu leur emploi sans qu'on ait pu relever contre eux des manquements professionnels, au contraire ; leur faute : objection de conscience ou comportement non conforme ; le dernier en date, un instituteur de Berthoud, a été congédié après une année d'essai, bien qu'il

ait donné toute satisfaction, et malgré l'intervention unanime du corps enseignants et des parents d'élèves.

Radio et télévision n'ont pas échappé non plus aux campagnes d'intimidation des censeurs, groupés notamment au sein de l'Association suisse pour (sic) la radio et la télévision.

Ne parlons pas des nombreux travailleurs étrangers qui ont perdu leur place et ont été reconduits à la frontière pour avoir osé exprimer leur avis. Certains rétorqueront que ce sont là des cas marginaux, peu représentatifs. Que l'opposition reconnue, celle qu'on prend au sérieux — la gauche politique et syndicale — n'a jamais été inquiétée et peut s'exprimer librement. Mais à vouloir distinguer les atteintes admissibles aux libertés et les autres on joue un jeu dangereux ; on cautionne à l'avance celles que nous pourrions subir dans un proche avenir. La liberté d'expression, comme les autres, est indivisible ; elle ne doit pas dépendre de notre jugement sur les opinions émises.

La Suisse ne s'est jamais distinguée par un respect particulier des libertés individuelles. Dans les couplets de nos hymnes patriotiques, c'est la liberté collective qui est chantée, celle que nous brandissons contre l'ennemi extérieur. Au nom de cette liberté abstraite les libéraux, lors de leur dernier congrès, ont cherché à justifier des limitations à la liberté d'expression ; l'ennemi est maintenant à l'intérieur. Au nom de la liberté il faudrait restreindre les libertés.

Ces tentatives prennent une nouvelle dimension face aux difficultés économiques et sociales auxquelles nous sommes dès à présent confrontés ; les voix discordantes, celles qui refusent l'union sacrée face à la crise, auront de la peine à se faire entendre. Une raison de plus pour constituer un front commun pour dénoncer et résister à toutes les atteintes aux libertés, même si elles sont faites au nom de la liberté.

Les difficultés de la presse en Suisse romande: des faits précis au-delà des appels au secours

La Télévision suisse romande se penche, une fois de plus, sur les difficultés de la presse écrite (émission « Table ouverte » annoncée pour dimanche prochain).

Il faut admettre que, le temps des « difficultés » venu, la discrétion de la presse sur elle-même s'est faite moins opaque. Tous les quotidiens, ou presque, en Suisse romande ont salué l'an nouveau par une adresse à leurs lecteurs, les enjoignant à faire preuve de compréhension face aux embarras financiers affectant la « bonne marche » du secteur de l'édition. Et il avait bien fallu également, au long de l'année écoulée, justifier les hausses des tarifs, que ce soit celles des abonnements ou celles concernant la vente au numéro...

Malgré cette ouverture, relative mais salutaire,

des livres de comptes de la presse, il faut saluer une émission de la TV qui devrait faire le point des obstacles rencontrés par les journaux pour survivre... malgré la concurrence du petit écran et la stagnation des ressources publicitaires : face aux téléspectateurs, il est des prudenances que l'on pourra oublier, si la télévision joue son rôle critique avec rigueur !

Le débat sur l'avenir de la presse est ouvert en permanence dans ces colonnes, et en particulier régulièrement dans « La semaine dans les kiosques alémaniques » ; nous le poursuivons ci-dessous avec quatre volets dont le contenu nous paraît important dans la perspective de cette prochaine émission de la télévision. En attendant une prochaine synthèse après avoir suivi comme vous le débat en question !

1. De source bien informée

La Commission suisse des cartels a publié plusieurs rapports sur la presse. En 1969 : concentration dans la presse suisse; en 1971 : distribution des journaux et périodiques; en 1972 : marché des annonces et feuilles d'annonces gratuites; en 1974 : la concentration dans la presse suisse (rapport complémentaire).

Les lecteurs intéressés se reporteront donc aux textes publiés dans la collection « Publications de la commission suisse des cartels », Editions Orell Füssli Graphische Betriebe AG. Pour notre compte citons quelques données intéressantes la Suisse romande, et tirées du plus récent rapport.

Feu les journaux d'opinion

(...) On a indiqué lors des hearings qu'il n'existait plus de « purs journaux politiques de partis », car les partis politiques ne disposent généralement

pas de moyens financiers suffisants pour aider les journaux qui défendent leurs opinions (p. 272). Une note de bas de page précise : une des rares exceptions est « La Voix ouvrière » qui bénéficie d'une aide du Parti du travail que l'on peut estimer à un demi-million par an. (S'agit-il de la souscription ? NdlR)

L'itinéraire de la « Gazette de Lausanne »

(...) Les difficultés de la « Gazette de Lausanne » ont pu être résolues jusqu'ici par une aide extérieure. Cependant, l'expérience a montré que les personnes ou organisations qui apportent leur soutien posent des conditions lorsqu'elles sont sollicitées une deuxième fois. Pour tenter de remédier à ces difficultés, la « Gazette de Lausanne » (libérale) avait engagé en 1970 avec la « Nouvelle Revue de Lausanne » (radicale) une coopération technique et publicitaire, étendue par la suite à une partie de la matière rédactionnelle.

Chaque journal conservait un éditorial propre allant dans la ligne du journal. A fin 1972, un accord d'échange de pages rédactionnelles a été conclu entre les deux journaux de Lausanne et le « Journal de Genève » (libéral). Pour faire face à ses difficultés croissantes, la « Gazette de Lausanne » a conclu un accord avec le « Journal de Genève » qui prévoit une fusion de la quasi-totalité de leur contenu rédactionnel. Dans la pratique, cet accord correspond presque à une absorption de la « Gazette de Lausanne », car sa rédaction a été fortement réduite (p. 273).

Pénétration étrangère

(...) Selon la maison Naville, les ventes moyennes journalières en Suisse romande sont les suivantes : « Le Monde » 3200 exemplaires, « Le

LES QUOTIDIENS SUISSES DE LANGUE FRANÇAISE

Canton	1948	Début 1975
Jura et Bienne	5	4
Neuchâtel	8	2
Vaud	8	7
Genève	5	5
Valais	1	1
Fribourg	1	1
	28	20

En 1948 paraissait en outre à Bienne un quotidien bilingue « Express ».

Figaro » 1400 exemplaires, « France-Soir » 2100 exemplaires et « Le Dauphiné Libéré » 800 exemplaires. A ces chiffres, il faut ajouter un petit nombre d'exemplaires vendus par abonnement (1000 exemplaires pour « Le Monde » (p. 273-274).

Une note de bas de page précise : M. Bollinger, qui s'est adressé directement aux éditeurs français, a obtenu les chiffres suivants : « L'Aurore » 1200, « Le Figaro » 2050, « France-Soir » 3000 et « Le Monde » 4000 (+ 1000 abonnements).

L'indépendance de « La Suisse »

(...) Selon une communication faite à la Commission des cartels par les éditeurs intéressés, la participation du Groupe Lousonna à Sonor reste de 40 %, mais la part de M. Nicole (12 %) fera désormais corps avec celle de Lousonna. M. Nicole a été élu administrateur de « 24 Heures »-Imprimeries Réunies S.A. Le journal « La Suisse » reste indépendant au niveau rédactionnel (p. 280).

Les difficultés de la « Tribune de Genève »

(...) La participation de Publicitas à la « Tribune de Genève » s'est accrue provisoirement par suite d'une augmentation de capital exigée par une grande banque à la suite de difficultés financières du journal. Les autres actionnaires n'ayant pas été en mesure de souscrire à l'augmentation, une partie des fonds a dû être avancée par Publicitas. Publicitas a manifesté le désir de réduire sa participation dès que possible (p. 281).

Publicitas à la rescousse

(...) Publicitas apporte son aide aux journaux pour établir une politique de marketing destinées à promouvoir le développement du journal. Il s'agit par exemple de déterminer le public potentiel et de rechercher les rubriques qui sont lues. Dans ce dernier cas, Publicitas a établi un « copytest », pour établir la manière dont un journal est lu. Un certain nombre de journaux ont déjà été analysés (journaux en régie, ainsi que d'autres journaux à la demande de leurs éditeurs). (p. 281-282).

(...) Il est ressorti des hearings que le prix actuel des abonnements peut presque être considéré

comme symbolique et qu'il devrait être au moins deux fois plus élevé (p. 286).

Des éditeurs aux chefs d'entreprise

(...) On a fait remarquer lors des hearings que beaucoup d'éditeurs de journaux n'ont pas une mentalité de chefs d'entreprises. La situation se modifie actuellement avec l'apparition d'une nouvelle génération d'éditeurs qui est plus dyna-

UNE NOUVELLE PRESSE QUOTIDIENNE

Commerciale :

— *A Paris, un quotidien ambitieux depuis le printemps 1974* : « *Le Quotidien de Paris* », journal d'informations politiques et culturelles.

— *A Milan, un quotidien richement doté (parution dès le début de l'été dernier)* : « *Il Giornale Nuovo* ».

— *A Montréal, depuis le printemps, un quotidien indépendantiste* : « *Le Jour* » où nous serons maîtres chez nous.

Militante :

— *A Paris, depuis 1973* : « *Libération* ».

— *A Rome, depuis 1971* : « *Il Manifesto* ».

— *A Milan, depuis décembre 1974* : « *Quotidiano dei Lavoratori* ».

— *A Zurich, pendant une semaine en mai 1974* : « *Di Ander Zitig* ».

— *Inédite : une feuille de faits divers de gauche à paraître à Paris* : « *L'Imprévu* ».

mique. Le journal doit aujourd'hui être dirigé comme une entreprise moderne, en adoptant des méthodes de marketing et une planification à long terme. Bien que la qualification de la gestion s'avère déterminante, on a relevé qu'il existe également des journaux qui jouent de malchance (p. 287).

2. Dans l'ombre: la presse politique engagée

Uniquement à gauche de l'échiquier politique, voici un petit abécédaire (incomplet, bien sûr, mais au moins significatif) des journaux, tous politiques, paraissant ou ayant paru en Suisse en 1973 et 1974. Voilà tout un pan de la presse suisse qui est le plus souvent tenu dans l'ombre : les études réalisées dans ce domaine se basent sur le catalogue de la presse suisse, alors que la commission suisse des cartels sur la consultation dans la presse le relève elle-même fort justement : « Cette liste est avant tout établie pour répondre aux besoins des annonceurs. Les rares feuilles qui ne contiennent pas de publicité, comme « *Domaine Public* » et « *La Nation* » n'y figurent pas, tandis que les « feuilles de tête » (Kopfbblätter) et les suppléments communs sont comptés comme un titre séparé. »

Notons qu'une presse de droite, dont les titres répondent aux mêmes caractéristiques que ceux cités ci-dessous, existe aussi, quoique moins nombreuse : les besoins « conservateurs » sont, à n'en pas douter, moins intenses en matière journalistique, régulièrement assouvis qu'ils sont dans les publications classiques ayant pignon sur rue... Bref, comment parler des difficultés de la presse sans avoir aussi à l'esprit ces journaux-là ?

Alternative (Die Andere Urner Zeitung), bimensuel, Altdorf.

Brèche (La), bimensuel, Lausanne.

Ça Ira, Bienne.

Domaine Public, hebdomadaire, Lausanne (pour quoi pas ?).

L'Echo du béton, Onex.

Focus, magazine mensuel, Zurich.

Giornale proletario, Berne.

Die Hexenpresse, Zeitschrift für feministische Agitation, Bâle.

● SUITE ET FIN AU VERSO

Les difficultés de la presse en Suisse romande

Infrarot, sozialistische Informationsschrift, Zurich.

Juso, Zeitung der Jungsozialisten Bern-Stadt, Berne.

Klassenkampf, Zurich.

Le Militant, journal communiste, Centre de liaison politique, Genève.

Magnet, mensuel des jeunes communistes (PdT), Zurich.

Nachrichten für Unzufriedene, Dubendorf.

L'Os, Sion.

POCH, hebdomadaire central des organisations progressistes, Bâle.

Quartierblatt, Berne.

Revolutionäre Politik, organe der Revolutionären Aufbauorganisation Zürich (RAZ), Zurich.

Rupture pour le communisme, Lausanne.

Schinagu, Berne.

Tout Va Bien, Petit-Lancy.

Uni-Brèche, Lausanne.

Viva, bimestriel, Coire.

W, X, Y : Pour ceux qui n'ont été cités : « Octobre », « Politica Nuova » (hebdomadaire), « Rojo », etc.

Zeitdienst, hebdomadaire, Zurich.

3. Vingt ans de tirage des dix grands

	1952-1953	Rapport 1969	1973-1974
Blick	0	201 347	270 170
Tages-Anzeiger	131 760	233 555	239 199
Neue Zürch. Zeitung	69 750	87 440	94 777
24 Heures	74 293	85 661	96 545
National-Zeitung	48 470	74 585	95 432
La Suisse	35 224	63 860	73 297
Tribune de Genève	50 824	62 917	71 547
Tribune-Le Matin	25 928	60 182	63 150
Berner Tagblatt	29 175	55 679	59 571
Luzerner			
Neueste Nachrichten	31 271	53 135	60 752

Sources :

— 1952-1953 : Bieler Tagblatt, 24 octobre 1953

— Rapport 1969 : Rapport complémentaire commission des cartels page 269

— 1973-1974 : même rapport en tenant compte des publications ultérieures de la presse professionnelle. Le classement du rapport n'a pas été modifié.

4. Du journal au tract selon les besoins

Veut-on un exemple de cette presse « marginale », dont le développement subit et important témoigne assez de l'urgence des besoins auxquels elle répond ?

Voici « Der Schwarzpeter », l'organe du groupement suisse alémanique « Aktion Strafvollzug » (Astra), qui peut être considéré comme le pendant de l'organisation « Action Prisons » romande.

A l'origine de l'effort de diffusion de cette publication, une ambition : défendre les intérêts des prisonniers et changer le régime pénitentiaire dans notre pays. Réponse immédiate et probante du « public » visé : au bout d'une année, marquée il est vrai par une campagne intense d'information, « Der Schwarzpeter » tire à trois mille exemplaires à peu près et est largement connu dans les prisons d'outre-Sarine malgré (ou peut-être à cause) de certains démêlés avec l'autorité.

Un bilan plus détaillé ? L'Astra, depuis l'automne 1973, a diffusé six feuilles d'informations, tiré huit tracts, proposé à la grande presse un nombre respectable de communiqués de presse, mis à part six « Schwarzpeter ».

Le point final des rédacteurs militants

Un en-tête : Comité suisse pour le rétablissement de la démocratie en Grèce — Bulletin d'information — No 71-72, septembre-décembre 1974.

Et un titre : « Dernier numéro ».

Prend fin donc, avec une vingtaine de pages de témoignages et de bilans, un remarquable travail d'information (dont nous nous sommes souvent, à DP, fait l'écho) et de soutien politique aux efforts menés, de l'intérieur et de l'extérieur, pour rétablir la démocratie en Grèce : « Né d'un mouvement spontané de révolte devant la violation sanglante des droits de l'homme, de la volonté de contribuer à empêcher que le silence de l'indifférence et de l'oubli ne tombât sur des crimes qui devaient être dénoncés sans relâche, le « bulletin » a procédé aussi du désir de comprendre comment s'instaure et dure un de ces hideux « régimes de force » dont on aurait tort de penser qu'aucun pays en soit à l'abri ».

Respecter la décision du peuple grec

L'équipe de rédaction, qui prenait dès juillet dernier la succession d'Isabelle de Dardel, explique ce point final : « Désormais, le peuple grec s'est prononcé. Quoi que chacun d'entre nous puisse penser personnellement du résultat des élections et de la situation présente, quels que soient nos vœux, nos espoirs, nos craintes quant à l'avenir de la Grèce, il ne nous appartient plus de prendre position sur ses affaires intérieures ».

Septante numéros

Sept ans. et deux mois (c'est peu après le coup d'Etat du 27 avril 1967 que l'écrivain Bernard Liège prenait l'initiative de rédiger un bulletin d'information dont le premier numéro devait sortir de presse en juin et devenir l'organe du Comité suisse pour le rétablissement de la démocratie en Grèce), septante numéros, dix numéros

par an en moyenne : dans le dernier fascicule, Gerassimos Notaras, ancien assistant à l'Université de Lausanne et collaborateur de Jean Meynaud, arrêté en Grèce le 23 octobre 1967, torturé dans les cachots de la Sûreté grecque et condamné en 1968 à huit ans de prison, fait le bilan en quelques lignes de l'influence d'une telle publication (six cents abonnés, tirage : deux mille cinq cents exemplaires).

La vraie efficacité

Son témoignage peut inspirer d'autres luttes : (...) « Il faut avoir reçu quelques exemplaires du « bulletin », clandestinement, dans les prisons d'Egine, de Tricala ou de Corydalos, ou avoir entendu, à la visite, que « le Bulletin dit que... » pour saisir toute la portée d'une telle publication. L'information devient bouclier; la rapidité de parution démontre que le système de protection est efficace; le fait que des « étrangers » s'occupent du sort de la Grèce concrétise cette solidarité, indispensable au combattant.

» Un autre moyen permettrait de mesurer l'efficacité de l'action du Comité suisse et de son Bulletin, au cours de ces années difficiles; il faudrait reprendre toutes les attaques de la presse parlée et écrite de la Junte. Ces attaques étaient toujours proportionnelles à l'ampleur du travail accompli par nos amis de l'étranger. Le Comité de rédaction peut être fier : il a eu très souvent les honneurs de la presse des « Grecs chrétiens ».

La Grèce aujourd'hui

Ajoutons à ces lignes, le diagnostic de l'auteur sur les perspectives d'avenir en Grèce dans lesquelles on peut voir aussi la « récompense » des rédacteurs du bulletin :

(...) « Les augures sont favorables. Déjà, juridiquement, il n'y a plus de « sujets », en Grèce, puisque depuis le 8 décembre, il n'y a plus de roi. Il reste évidemment le plus difficile, qui est de faire une réalité de ce cadre juridique. Il faut

donner la possibilité à chacun, par la participation à tous les niveaux de décision, de devenir un véritable citoyen. Là encore, la Grèce, à l'issue des sept ans de dictature, a pris un bon départ. Pour la première fois dans ce pays, apparaît un parti socialiste. S'il n'a obtenu que 13,5 % des voix, et, à cause du système électoral, une très faible représentation parlementaire, douze députés sur trois cents, il dispose de près de sept cent mille électeurs, d'une moyenne d'âge inférieure à quarante ans, qui d'emblée ont su se débarrasser de notions telles que clientélisme et parti de cadres.

» La génération de la résistance a de belles perspectives de lutte pacifique, non tant pour ramener la démocratie à son berceau, comme on le dit souvent, mais surtout pour lui donner sa substance. Enfin, elle a la possibilité et le devoir d'imiter le bel exemple de solidarité dont elle a bénéficié, et de se tourner vers l'extérieur. A notre tour, nous voudrions essayer d'aider ceux qui, ailleurs, luttent pour les mêmes idéaux de liberté et de démocratie dans des conditions semblables à celles que nous avons vécues. »

Maintenant, les Chiliens...

Et voici que nous parviennent d'autres lignes, d'autres dossiers :
Solidarité avec les marins chiliens détenus !

Le 5 août 1973 — soit environ un mois avant le coup d'état — plus de cent marins et sous-officiers ont été détenus, accusés de sédition, après un soi-disant putsch, puis sauvagement torturés à l'intérieur de leurs propres casernes.

Ces marins avaient tenté de bloquer les préparatifs de coup d'état en cours du corps d'officiers réactionnaires, en s'organisant de leur côté. Dans une lettre qu'ils adressaient au président Allende et aux travailleurs chiliens, au début du mois de septembre, et qui — malgré tous les obstacles — a pu être publiée, ils écrivaient : « Nous, les marins de la troupe, sommes des fils du peuple, et pour cela, jamais nous ne ferons feu contre lui ! »

Aujourd'hui, plus d'une année après, on apprend que le procès contre ces marins courageux est en train de se terminer dans le secret le plus absolu. Huit des accusés, dont deux civils, risquent la peine de mort.

Ce n'est qu'un cas de plus dans l'histoire sauvage de la dictature militaire chilienne. Dans ce Chili où les droits les plus élémentaires de l'homme sont écrasés, dans ce Chili où d'autres milliers de prisonniers politiques, dont les noms sont restés inconnus jusqu'à aujourd'hui, attendent la farce de leur procès.

Action suisse de défense des marins détenus, Case 223, 1227 Carouge.

POCH en Suisse romande

Les organisations progressistes suisses, connues sous l'abréviation Poch, lancent un mensuel en français « Tribune Ouvrière ». Rappelons que ce parti, représenté notamment dans les Grands Conseils de Bâle-Ville, de Soleure et de Berne, est un parti léniniste qui collabore sur le plan national avec le P.S.A tessinois. Acceptant de participer aux élections, on peut se demander s'il y aura une ou des listes progressistes cet automne en Suisse romande et si, dans cette perspective, l'extrême gauche trouvera une certaine unité.

A nos abonnés

Un premier bilan, partiel mais déjà très encourageant : la grande majorité des abonnés à DP a déjà manifesté son intention de renouveler son bail pour 1975.

Pour les retardataires, une nouvelle fois les précisions indispensables :

— abonnement 1975 : 40 francs (CCP 10-155 27)

— abonnement-cadeau (valable jusqu'à fin janvier) : 60 francs, pour régler son dû et offrir DP pour un an à la personne de son choix (mention du nom du bénéficiaire au dos du bulletin).

LES « MESURES » DESTINÉES A RÉÉQUILIBRER LES FINANCES FÉDÉRALES

Gribouille

Le Conseil fédéral prévoit, dans son message, des compressions budgétaires pour 1 milliard et demi et pourtant il envisage de dépenser 200 millions pour relancer, compte tenu de la récession, les branches économiques défaillantes.

Dans le même message, il prive les Cantons de 200 millions de recettes. Or, dans le domaine du bâtiment et du génie civil, ce sont les cantons et les communes qui sont maîtres de l'ouvrage. On voudrait qu'ils accélèrent les travaux, mais on les prive d'un montant équivalent à celui qu'on s'appête à remettre dans la balance.

C'est contradictoire dans les chiffres mêmes. Gribouille.

Toutes les analyses prouvent que la consomma-

tion intérieure suisse va stagner sous l'effet conjugué de la stabilité démographique et du tassement du pouvoir d'achat. On décide alors une hausse des contributions AVS (non compensée par les allocations de renchérissement puisque cette hausse des cotisations n'est pas prise en considération dans l'indice des prix), ce qui correspond à une diminution du pouvoir d'achat. Et de surcroît, on remet en cause la compensation du renchérissement elle-même pour le personnel fédéral, et mieux encore cette légère surcompensation accordée jusqu'ici au profit des classes les plus modestes.

Par cet exemple administré par la Confédération elle-même, le signal est donné d'une politique déflationniste qui s'attaque non plus au salaire social, mais au salaire lui-même.

Déflation quand stagne la consommation intérieure. Gribouille.

Toute politique d'austérité devrait exiger au moins en équité des sacrifices des privilégiés. Mais si l'augmentation du taux de l'ICHA est prévue dès 1976 à peu près dans les normes

présentées en 1974 et refusées par le peuple et les cantons, en revanche, les déductions sociales sur l'IDN et l'aggravation du taux IDN pour les revenus très aisés et les sociétés sont abandonnés. Le prétexte, c'est qu'il est trop tard, puisque la période fiscale est de deux ans : en réalité, il y a d'autres circonstances où, pour des allègements profitant substantiellement aux gros revenus, on est intervenu en pleine période fiscale.

Austérité donc, mais les privilégiés sont ménagés. Gribouille.

En fait, la Suisse, sous l'effet d'une campagne d'intoxication de la droite, est obnubilée par le déficit du budget fédéral. Ça lui tient lieu de pensée économique. C'est un peu court. Et le Conseil fédéral et le Parlement subissent sans autre cette intimidation.

Le 8 décembre, nous avons soutenu clairement les projets du Conseil fédéral, contre la droite, contre la politique des caisses vides.

Mais cette fois, c'est « non » à la politique gribouille.

ANNEXE A LES DÉSIRS DU VORORT SONT DES ORDRES

Retrouvera-t-on les grandes lignes de la « politique » économique du Conseil fédéral dans les propos tenus à la fin de l'année passée par le président du Vorort, M. Etienne Junod, devant les membres du groupe du commerce et de l'industrie de l'Assemblée fédérale ?

Brossant « une large fresque de la situation économique de la Suisse », M. Junod en venait à la politique conjoncturelle helvétique, et à ce qu'elle devrait être :

« (...) Il faut en effet se rendre à l'évidence : opter pour l'inflation afin de préserver le plein emploi n'est aujourd'hui plus possible comme l'a très justement relevé, récemment, le président de la Banque nationale. Cette politique de la fuite en

avant que les pays industrialisés suivent depuis des années ne peut mener qu'à la stagnation et au chômage dès lors qu'elle ne peut plus s'appuyer sur une demande sans cesse accrue. Les organes directeurs des syndicats le savent, sans doute, mais ne veulent pas encore l'admettre. A l'échelle micro-économique, cependant, au sein des branches et des entreprises touchées par le ralentissement des affaires, la réalité l'emporte sur les illusions et l'adaptation des salaires au renchérissement devient de plus en plus problématique. Conserver sa place de travail est aujourd'hui pour beaucoup, plus important que de toucher des augmentations de salaire immédiatement grignotées par l'inflation. Le primum vivere se substitue à l'euphorie. »

Et plus loin, au chapitre de la politique salariale : « Alors que l'économie voit s'amonceler les nuages à l'horizon et que de nombreuses entre-

prises ne sont plus en mesure d'adapter les salaires au renchérissement, l'Administration fédérale et de nombreux cantons continuent, comme devant, à accorder pleine compensation de renchérissement, truffée au surplus, d'une adaptation rétroactive pour l'année écoulée obérant ainsi encore davantage une situation déficitaire dont l'assainissement ne sera possible qu'au prix d'impôts plus lourds dont l'économie doit faire les frais. Il n'est guère surprenant que la mauvaise humeur fasse tache d'huile dans de nombreuses couches de la population, y compris celles-là même qui sont les plus fervents soutiens de nos institutions et de nos traditions. »

Le Conseil fédéral a bien entendu M. Junod ! Et sur le thème « le peuple l'a voulu, le peuple l'a eu », fallacieuse interprétation des dernières votations sur les finances fédérales, Berne présente aujourd'hui une « politique » de droite, arguant

à la fois de l'urgence de la situation et d'un prétendu consensus populaire...

Ce n'est donc pas un hasard si les revendications du Vorort se trouvent aujourd'hui satisfaites dans leur grande majorité par les propositions Chevallaz.

A posteriori s'explique la modération de l'engagement du gouvernement dans la campagne sur les finances fédérales : on voyait sans déplaisir se profiler un veto du peuple et des cantons qui donnerait l'occasion de satisfaire des milieux patronaux qui avaient déjà annoncé la couleur, et une opinion pulique portée vers une idéologie de repli nationaliste. Ce même manque de conviction et d'intensité dans la démonstration du bien-fondé des projets gouvernementaux relativise sensiblement toute conclusion basée sur la prétendue révélation, dans le scrutin, d'une volonté populaire quelconque : il eût fallu que l'on joue cartes sur table pour que le souverain se prononce clairement.

Dans ce climat, la course à la dureté sans avenir constructif, la course à une austérité démagogique est lancée, et l'Alliance des indépendants s'est, au début de la semaine, empressée de manifester son approbation devant le train de mesures proposées par Berne : élections fédérales à l'automne et surenchère nationaliste obligent...

Dans cette perspective, pour la gauche, mettre en discussion le problème fiscal, c'est aussitôt préciser qu'est en jeu notre système économique tout entier; c'est, au moment où le patronat refuse de céder tout droit de regard sur le fonctionnement de la machine économique, mettre clairement les détenteurs du pouvoir devant leurs responsabilités.

ANNEXE B

LA CONFÉDÉRATION,

« MÈRE NOURRICIÈRE » DES CANTONS

Il faut comprendre également les récentes « mesures destinées à rééquilibrer les finances fédérales » proposées par le Conseil fédéral, sous l'angle des rapports financiers Confédération-

Cantons. Le tableau ci-dessous fait le point des contributions fédérales aux budgets cantonaux :

Cantons selon leur force financière	Recettes totales des cantons (par 1000 francs)		%
	Recettes provenant de la Confédération (par 1000 francs)		
Forts			
Bâle-Ville	1 271 398	125 665	9,9
Genève	1 299 483	136 191	10,4
Zoug	141 042	53 885	38,2
Zurich	2 516 639	467 919	18,6
Bâle-Campagne	556 531	77 586	13,9
Argovie	774 761	156 556	20,2
Total	6 559 854	1 017 802	15,5
Moyennement forts			
Schaffhouse	134 781	22 073	16,3
Glaris	104 021	34 743	33,3
Neuchâtel	335 986	101 294	30,1
Vaud	1 264 962	260 260	20,6
Soleure	362 827	68 520	18,8
Nidwald	77 424	47 904	61,8
Saint-Gall	655 023	187 171	28,5
Berne	1 906 604	483 543	25,3
Thurgovie	315 851	76 442	24,2
Appenzell Rh.-Ext.	71 337	25 260	35,4
Tessin	602 858	201 877	33,4
Total	5 831 674	1 509 087	25,8
Faibles			
Grisons	416 655	176 558	42,4
Uri	177 218	141 247	79,7
Lucerne	534 199	199 435	37,3
Schwyz	189 013	104 423	54,7
Fribourg	413 974	145 159	35,1
Valais	486 229	186 404	38,3
Obwald	48 211	25 740	53,3
Appenzell Rh.-Int.	24 404	9 527	39,0
Total	2 289 903	988 499	43,1
Ressources cantonales	14 681 431	3 515 388	23,9

LA SEMAINE

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Une meilleure tribune pour des syndicats

La presse alémanique a largement commenté les difficultés économiques à prévoir et les mesures proposées par le Conseil fédéral pour rééquilibrer, dans une certaine mesure, les finances de la Confédération. Nous ne nous y arrêtons pas, car la presse romande a, elle aussi, fait largement écho à ces problèmes.

Signalons plutôt une des mutations importantes constatées en ce début d'année dans la presse alémanique. Sept journaux des fédérations syndicales chrétiennes nationales ont fusionné et paraissent dorénavant sous le titre « Aktiv », avec une partie commune et une partie spécifique. Ce journal paraîtra tous les quinze jours; l'éditeur en sera l'Union de presse syndicale (Gewerkschaftlicher Presseverein) avec siège à Berne. Sortiront donc de presse sept éditions particulières pour les fédérations affiliées (l'impression sera assumée par l'imprimerie Konkordia à Winterthour, dont les liens avec les milieux chrétiens sociaux sont étroits).

Le premier numéro de l'édition pour les « métallos », par exemple, comprend douze pages, dont six de l'édition centrale et six de l'édition spécifique.

Le but essentiel du journal « Aktiv » : renseigner, activer et motiver. L'information doit porter avant tout sur les problèmes des travailleurs qui sont négligés ou minimisés par la presse d'information.

— Se non è vero... L'échotier de la « National Zeitung » et du « Badener Zeitung » prétendait, dans l'édition du 11 janvier, qu'un Français, bon connaisseur de notre pays, en aurait donné la définition suivante : « Die deutsche Schweiz — c'est la métropole. Die Romandie — c'est la colonie. Und das Wallis? Voyons, c'est la Corse... »

POINT DE VUE

Vivre à l'étroit...

Puisque ce n'était pas clair, expliquons ! Les éleveurs savent très bien qu'il y a une « densité de cochons par mètre carré » à ne pas dépasser dans une porcherie. Au-delà, les cochons deviennent méchants et malheureux et il faut même les calmer aux tranquillisants avant de les conduire à l'abattoir.

Or, on constate deux choses : les gens deviennent de plus en plus méchants et consomment de plus en plus de valium.

Résultat : comme le suggère M. O'Neil, il faut construire des stations spatiales. Où les gens et les cochons ne seront ni méchants ni malheureux. Je rêve (cf. DP 300).

Non. C'est la seule solution. Je veux dire : la solution la plus humaine. Pas besoin de tuer les gens. Pas besoin de les tuer pour qu'ils se tiennent tranquilles.

Vous pouvez calculer tout ce que vous voudrez, planifier à tour de bras, léguer vos biens au Club de Rome, rien n'entamera cette élémentaire évidence : la Terre est un deux-pièces-cuisine qui n'est pas prévu pour quatre milliards de locataires.

Prévu pour deux à deux milliards et demi, au plus. Sûrement moins.

Le reste est balivernes, faux calculs, micro-détails.

Pour plus de précisions, veuillez consulter « World Armaments and Disarmament » et « Nuclear Proliferation Problems ». (MIT. Almquist and Wiksell — le tout pour 28 dollars. Edité par le SIPRI de Stockholm).

Et si vous n'êtes pas convaincu, munissez-vous d'un chronomètre, prenez un billet de train Genève-Saint-Gall et retour. Mettez-vous près d'une fenêtre. Dès que vous ne voyez plus de maisons ou de routes, enclenchez le chronomètre. Déclenchez dès qu'une construction apparaît. Au retour, asseyez-vous de l'autre côté du wagon.

Si votre chronomètre marque plus de cinq minutes de défilement de paysage sans construction humaine, allez vous acheter une nouvelle paire de lunettes.

S'il marque moins de cinq minutes, vous comprendrez définitivement que la seule solution à long terme, c'est une kyrielle de stations spatiales autonomes de vingt mille à cent mille personnes.

Je suis volontaire pour le premier embarquement.

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Toujours la pédagogie

Pas eu de chance, à la fin de l'année passée, avec mon carnet ! Dit un certain nombre de sottises, apparemment plus que de coutume ! La semaine passée, j'ai tenté de corriger les erreurs que j'avais pu insinuer dans l'esprit du lecteur concernant les tarifs des PTT. Aujourd'hui, c'est à un lecteur qui me reprend — le plus courtoisement du monde ; c'est étonnant ce que les gens sont courtois, en un temps où l'on entend dire parfois que

la courtoisie disparaît — au sujet de mon article consacré à Bettelheim (DP 291) que je voudrais laisser la parole :

« Pourquoi J.C. fait-il dire à Bruno Bettelheim ce qu'il ne dit pas ? Pourquoi en tire-t-il prétexte pour condamner discrètement mais sans raison Ivan Illich et la pédagogie institutionnelle ? Bettelheim affirme qu'un blocage affectif assez grave pour bloquer aussi l'intellect entraîne, même après récupération du retard affectif, un retard intellectuel définitif. C'est tout.

» J.C. transpose, laisse tomber la première condition (le retard affectif), généralise la conclusion

et laisse entendre que tout retard dans l'information de l'enfant est irrécupérable.

» D'où sa mise en garde aux disciples d'Ivan Illich et aux partisans de la pédagogie institutionnelle (...).

» Cette mise en garde ne condamne-t-elle pas d'abord Bettelheim ? Pour réaliser son miracle, Bettelheim a dû laisser à ses pupilles une liberté totale, non seulement dans le choix de l'heure et des domaines, mais encore dans tout leur comportement. Il a supprimé toutes les règles qui font l'école traditionnelle, si bien que son école est la parfaite antithèse de la nôtre. Rien n'y est obligatoire, ni le travail, ni la propreté, ni le silence, ni la politesse, ni le respect du matériel, ni celui de l'adulte. Et rien n'y est défendu. Mais l'éducateur, lui, respecte totalement l'enfant et le supporte jusque dans ses pires manifestations.

» Bettelheim est-il si loin d'Ivan Illich ? Et son expérience n'est-elle pas la plus merveilleuse réalisation de pédagogie institutionnelle qui ait jamais été tentée, la seule qui ait été poussée jusqu'à ses ultimes conséquences ?

» Alors, faut-il jeter la pierre à la pédagogie institutionnelle ?

» Quant à savoir si une telle pédagogie peut réussir en dehors de situations exceptionnelles (enfants rejetés par la société ou rejetant celle-là), et s'appliquer à des enfants qui vivent avec leurs parents dans la société et en admettant les valeurs, le système de préjugés, c'est une autre affaire.

» Seule l'expérimentation dira s'il est possible de mettre au point une pédagogie institutionnelle qui s'insère sans dommage dans la société, c'est-à-dire qui permette à l'enfant de structurer lui-même ses institutions, donc sa propre échelle de valeurs, sans provoquer chez les adultes une intolérable remise en question de leur système de références, de leur propre identité.

» Encore faut-il que l'expérience se fasse. »

Jürg Barblan

Il faudra revenir sur cette « autre affaire », elle en vaut la peine.

J. C.